

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LES PÊCHERIES ACADIA ET BOOTH—LE RÈGLEMENT DE LA GRÈVE ET LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. Frank Howard (Skeena): Ma question s'adresse au ministre du Travail. Fera-t-il des démarches pour aider à régler la grève qui oppose les pêcheurs et les pêcheries Acadia et Booth en Nouvelle-Écosse?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Non, monsieur l'Orateur.

M. Howard (Skeena): Le ministre se propose-t-il d'adopter des mesures immédiates afin d'appliquer la recommandation du comité Woods sur les relations ouvrières, qui vise à accorder aux pêcheurs le droit de négociation collective?

L'hon. M. Mackasey: Cela restera une possibilité lorsque la Chambre sera saisie des projets de modifications.

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA PRÉSENTATION DU LIVRE BLANC

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné qu'on nous a promis, depuis quelques mois, la présentation d'un Livre blanc sur la Commission d'assurance-chômage, le ministre peut-il assurer la Chambre que ce Livre blanc sera déposé avant l'ajournement d'été et peut-il nous dire, en même temps, si sa rédaction s'inspire du rapport de la Commission d'enquête Gill?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Si je présentais un Livre blanc sur l'assurance-chômage d'ici la fin de la session, il faudrait, bien entendu, qu'il tienne compte des recommandations du rapport Gill. J'espère toujours pouvoir présenter le Livre blanc en question avant la fin de la session.

LA MAIN-D'ŒUVRE

TERRE-NEUVE—LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Ma question s'adresse au premier ministre. Au risque d'être taxé de chauvinisme, j'aimerais savoir si le gouvernement considère comme urgents les programmes établis à l'in-

[L'hon. M. Benson.]

tention de la province la plus à l'Est pour remédier au chômage, qui semble s'aggraver au lieu de diminuer?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Divers ministres ont indiqué depuis quelques jours et quelques semaines que la question est effectivement urgente et, de fait, on a déjà fourni une aide considérable.

M. Lundrigan: Bon nombre de programmes ont été établis pour la province, mais si les choses vont leur train normal, il faudra attendre quelque temps avant leur application. Nous sommes déjà au milieu de l'été et le taux de chômage est d'environ 20 p. 100. Vu les circonstances, le premier ministre voudrait-il consulter ses collègues pour accélérer la mise en œuvre de ces programmes afin de remédier le plus tôt possible au chômage?

Le très hon. M. Trudeau: C'est une des préoccupations principales du gouvernement. De fait, les propositions du ministre des Finances à Winnipeg, vendredi dernier, sur l'affectation de quelques-uns de nos excédents financiers en cours dans diverses parties du Canada, visaient précisément à fournir de l'aide aux régions du pays qui en ont le plus besoin, en y affectant certains excédents.

M. Lundrigan: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les fonctionnaires du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration se proposent-ils de modifier les programmes de la main-d'œuvre afin de trouver des emplois pour les personnes d'âge moyen avancé qui peuvent difficilement obtenir du travail et qui ne peuvent presque pas être recyclées parce qu'elles ne possèdent ni le talent ni l'instruction nécessaires et essaient-ils de modifier...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire du député est de nature très générale et, d'après moi, elle invite le ministre à donner une réponse qu'il devrait normalement donner à la Chambre sous forme de déclaration à l'appel des motions.

M. Lundrigan: Puis-je alors terminer ma question et demander au ministre s'il a l'intention de relancer le programme «Nouveau départ» dans tout le Canada, car ce programme était apparemment conçu pour les personnes d'âge moyen avancé qui n'ont presque pas de formation et qui ont besoin de connaissances techniques de base?